



Syndicat des
Professionnels
des Industries
de l'Audiovisuel
et du Cinéma



*Délocalisations, c'est le moment
de nous faire entendre et fort.*

Les aides aux producteurs doivent aller à l'emploi !

Les 15 et 16 octobre prochain se déroulera la Conférence pour l'Emploi dans les métiers du spectacle, avec à la clef la mise en place d'un fonds pour l'emploi dans nos secteurs.

De l'emploi il est en beaucoup question aujourd'hui mais force est de constater que cette problématique est visitée sur le seul angle des aides aux entreprises sans nécessairement des contreparties réelles sur le terrain de l'emploi ou de sa relocalisation.

Dans les secteurs de l'audiovisuel et du cinéma cette situation ne peut plus perdurer, la plupart des indicateurs sont au rouge : le pourcentage de délocalisation au 1er semestre 2015 est à 37% dans la production cinématographique, soit 17 points de plus qu'au 1er semestre 2014, atteignant un niveau jamais atteint sur un 1er semestre depuis 8 ans (sources FiCAM). D'abord les ouvriers notamment dans la construction de décors, à présent les techniciens, de la production à la post-production, l'ensemble de nos filières est impacté par les délocalisations qui conduisent les salarié(e)s à accepter des conditions de travail et de salaires aux rabais voire à s'expatrier.

Aujourd'hui, un certain nombre de mesures sont annoncées autour du crédit d'impôts avec un relèvement significatif de ce dernier : Le crédit d'impôt était jusqu'à présent de 30% pour les films de moins de 4 millions d'euros, et de 20% pour les films entre 4 et 7 millions d'euros. **Ce taux de 30% sera maintenant un taux unique dont pourront bénéficier tous les films quel que soit leur budget.** Cette mesure permettra ainsi une hausse importante du plafond par film, qui passe de 4 à 30 millions d'euros. La question des films d'initiative française en langue étrangère soulève bien des interrogations mais doit être mesurée dans le temps pour en vérifier son impact.

Compte tenu de cette actualité, et pour nous faire entendre sur le terrain de la relocalisation de l'emploi dans nos secteurs, nous appelons l'ensemble des professionnel(le)s du cinéma et de l'audiovisuel à se mobiliser autour de l'emploi et des aides aux entreprises dans la production, la post-production, l'animation et les effets spéciaux.

- **Nous appelons les professionnel(le)s du cinéma et de l'audiovisuel à un rassemblement le 15 octobre prochain à 10H depuis la Place Stalingrad pour se rendre à la Cité des Sciences.**
- **En régions, les rendez-vous sont en cours de préparation, rapprochez-vous de vos syndicats.**

Un appel à la grève est déposé dans nos secteurs afin de permettre aux équipes qui seraient en tournage le 15 de nous rejoindre. Toutes les formes de soutien à cette journée sont les bienvenues pour celles et ceux qui travaillent en région. Cet appel est relayé par un appel plus large pour l'ensemble du spectacle vivant et enregistré.

*Information à diffuser très largement, merci de votre aide
Le Conseil national, le 30 septembre 2015.
Le Bureau du S.F.R.*

14/16, rue des Lilas, 75019, PARIS
Téléphone : 01.42.00.48.49 Télécopie : 01.42.40.90.20
Courriel : orga@spiac-cgt.org Site Web : www.spiac-cgt.org

Affilié à la Fédération Nationale du Spectacle et de l'Action Culturelle C.G.T.
Membre d'Euro-MEI BRUXELLES